

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Design Industriel et de Produits	
Orientation	-	
Intitulé du module	Outils de communication IV	
Code	2DI24	DDI303544F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, vise à renforcer la compétence communicative de l'étudiant-e dans le développement, la présentation et l'illustration de ses projets.</p> <p>a) Photographie III: le cours forme les étudiant-e-s à un regard photographique sur l'objet en trois dimensions et a comme but de rendre un objet compréhensible et attractif avec un minimum de moyens.</p> <p>b) 3D CAO IV: le cours vise à inculquer aux étudiant-e-s des notions de la conception assistée par ordinateur, à l'aide du logiciel Solidworks.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Photographie III (8 cours de 8 périodes): le cours est basé sur des prises de vues digitales d'objets. Il développe les connaissances des appareils numériques et de la postproduction avec <i>Photoshop</i>. En parallèle, des notions d'éclairage en lumière naturelle et artificielle avec des moyens simples et économiques complètent le cours. Les prises de vue sont structurées sur des points fondamentaux: l'étude de l'objet, de sa forme et de sa matière, le cadrage et l'éclairage. Dans un deuxième temps, les étudiants expérimentent la mise en scène des objets dans des images plus complexes.</p> <p>b) 3D CAO IV (12 cours de 4 périodes): conception de pièces et d'assemblages tridimensionnels; mise en plans et interfaces; fonctions complexes et surfaces. Alternance de cours et d'exercices pratiques.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les projets réalisés dans l'unité a) font l'objet d'une évaluation au terme du semestre par un collège de professeurs.</p> <p>L'unité b) est évaluée sur la base d'un test sur ordinateur.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Réalisation d'un travail et/ou passage d'un test corrigeant les lacunes constatées dans l'unité ou les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignants	<p>a) Michel Bonvin</p> <p>b) Nicolas Bourgeois et Julien Wegmüller</p>

Responsable du module	Stéphane Halmaï-Voisard	
Descriptif validé le	1 ^{er} septembre 2019	par Stéphane Halmaï-Voisard